

Article 49 – Description des réserves de pêche et des restrictions d'accès

Les réserves de pêche listées ci-dessous ont été mises en place pour des raisons de sécurité de l'ensemble des usagers de la voie d'eau et devront être impérativement respectées.

Ainsi, la pêche est interdite sur les zones suivantes:

Cours d'eau	Rive (Droite = RD Gauche=RG)	Délimitations (Points Kilométriques (PK))	Motif de sécurité / Conflit d'intérêt	Communes concernées
Seine	RD/RG (île de Chatou)	Du PK 44,300 au PK 44,900 du bras principal (« rivière neuve »)	Ouvrages de navigation (Écluses + barrage)	Chatou (RD)
Seine	RG/RD (îles)	<u>Au niveau du PK 48,800</u> Rivière neuve RG : amont au PK 48.400, aval au PK 48.790 (390m) Bras de Marly RD : amont au PK 48.550, aval au PK 49.340 (790m) Bras de Marly RG : amont au PK 48.940, aval au PK 49.340 (400m)	Ouvrages de navigation (Écluses + barrage)	Bougival (RG)
Seine	RD/RG	Du PK 68,800 au PK 71,300	- Zone d'activités fluviales - Zone de stationnement de longue durée	Conflans-Ste-Honorine (RD/RG)
Oise	RD/RG	Du PK 0,000 au PK 1,200	- Zone d'activités - Zone de stationnement de longue durée	Conflans-Ste-Honorine (RG) Andrésey et Maurecourt (RD)
Seine	RG/RD (île de Nancy)	Du PK 72,300 au PK 73,200	Ouvrages de navigation (Écluses + barrage + passe à poissons)	Andrésey (RD/RG)
Seine	RG (îles)	<u>Au niveau du PK 75,000 entre l'île d'en Bas et de la Dérivation</u> Amont : 100m en amont de l'axe du barrage PK 74.850 sur l'île d'en bas et PK 74.950 sur l'île de la dérivation Aval : culée de l'ancien barrage PK 75.060 sur l'île d'en bas et PK 75.100 sur l'île de la dérivation	Barrage de Denuval	Andrésey (RD) Carrières-sous-Poissy (RD)
Seine	RD/RG (île Dérivation)	Du PK 76,100 au PK 76,400	Anciennes écluses	Carrières-sous-Poissy (RD)
Seine	RG (bras secondaire)	Du PK 94,700 au PK 95,150	Anciennes écluses	Les Mureaux (RG)
Seine	RD	Du PK 109,600 au PK 109,900	Port de plaisance	Limay (RD)
Seine	RG/RD	Du PK 120,000 au PK 121,100	Ouvrages de navigation (Écluses + barrage)	Rolleboise, Méricourt (RG), St-Martin-la-Garenne, Guernes (RD)
Seine	RD	Au niveau du PK 139,000	Port de plaisance	Bennecourt (RD)
Seine	RG	Du PK 144,700 au PK 144,950	Anciennes écluses	Port-Villez (RG)